



ASSEMBLEES PRIMAIRES MUNICIPALE ET BOURGEOISIALE

Les assemblées primaires municipale et bourgeoisiale sont convoquées à la **salle bourgeoisiale de St-Martin**

MARDI 14 JUIN 2022 A 19H30

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE PRIMAIRE MUNICIPALE

1. Ouverture de l'assemblée et vérifications d'usage
2. Présentation des comptes 2021
3. Rapport de l'organe de révision (Fiduciaire Fidag SA)
4. Comptes 2021 et rapport de l'organe de révision ; Approbation
5. Informations communales
6. Divers

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE PRIMAIRE BOURGEOISIALE

1. Ouverture de l'assemblée et vérifications d'usage
2. Présentation des comptes 2021
3. Rapport de l'organe de révision (Fiduciaire Fidag SA)
4. Comptes 2021 et rapport de l'organe de révision ; Approbation
5. Divers

Les comptes 2021 de la Municipalité et de la Bourgeoisie peuvent être consultés au greffe communal durant les heures d'ouverture, ainsi que sur le site internet de la Commune (www.saint-martin.ch).

En vertu de l'art. 100 de la loi sur les communes, les procès-verbaux des assemblées primaires municipale et bourgeoisiale peuvent être consultés au bureau communal durant les heures d'ouverture, ainsi que sur le site internet de la Commune (www.saint-martin.ch).

St-Martin, le 19 mai 2022

MUNICIPALITE ET BOURGEOISIE DE ST-MARTIN

ALAIN ALTER
Président

MICHEL GASPOZ
Secrétaire communal